

Régie Inter municipale du Centre Sportif et Culturel de Brandon

Procès-verbal de la **séance ordinaire** de la Régie Inter municipale du CSCB, tenue à la salle Jean Coutu du 155 rue Saint-Gabriel à Ville de Saint-Gabriel, **ce 23 mai 2019, à 20h00**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

- Mario Frigon, Municipalité Saint-Gabriel-de-Brandon
- Gaétan Gravel, Ville de Saint-Gabriel
- Nicole Bernèche, Municipalité Saint-Gabriel-de-Brandon
- Daniel Rocheleau, Municipalité de Mandeville
- Stephen Subranni, Ville de Saint-Gabriel
- Denis Gamelin, Municipalité Saint-Cléophas-de-Brandon

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS À LA RENCONTRE :

- Michel St-Laurent, directeur général et secrétaire trésorier par intérim
- Michel Yanakis, responsable de la maintenance
- Annik Paquin, technicienne en comptabilité

PUBLIC QUI ASSITE À LA RENCONTRE : 6

1. MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

055-05-2019 2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents forment quorum sous la présidence de Monsieur Mario FRIGON, maire de Saint-Gabriel-de-Brandon.

Il est proposé par : Nicole Bernèche

Appuyé par : Denis Gamelin

Et résolu

QUE la séance ordinaire de la régie du CSCB de ce 23 mai 2019, soit et est ouverte à compter de 20h00.

Adoptée à l'unanimité des membres

056-05-2019 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

4.1 Séance ordinaire du 25 avril 2019

5. FINANCES

5.1 Comptes payés au 31 mai 2019

5.2 Présentation des états comparatifs

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6.1 Renouvellement des assurances

6.2 Tarif des casiers 2019-2020

- 7. VARIA
- 8. CORRESPONDANCES
- 9. PÉRIODE DES QUESTIONS
- 10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : Daniel Rocheleau
Appuyé par : Nicole Bernèche
Et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire de ce 23 mai 2019, soit et est adopté en en ajoutant au VARIA, le point suivant :

- ✓ 7.1 Programme Horizon

Adoptée à l'unanimité des membres

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

057-05-2019 4.1 SÉANCE ORDINAIRE DU 25 AVRIL 2019

Il est proposé par : Nicole Bernèche
Appuyé par : Stephen Subranni
Et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 avril 2019, soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité des membres

5. FINANCES

058-05-2019 5.1 COMPTES PAYÉS AU 31 MAI 2019

Il est proposé par : Denis Gamelin
Appuyé par : Daniel Rocheleau
Et résolu :

QUE la liste des comptes à payer au 31 mai 2019 totalisant **55 612,36 \$** soit et est adoptée.

QUE le paiement concernant le Skatepark au montant de **5 723,46 \$** soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité des membres

059-05-2019 5.2 PRÉSENTATION DES ÉTATS COMPARATIFS

ATTENDU QUE Madame Annik Paquin, technicienne à la comptabilité, dépose les états comparatifs pour la période de janvier à mars 2019.

Il est proposé par : Nicole Bernèche
Appuyé par : Daniel Rocheleau
Et résolu :

QUE la Régie inter municipale du CSCB accepte le dépôt des états comparatifs, par Madame Annik Paquin, technicienne à la comptabilité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

060-05-2019 6.1 RENOUELEMENT DES ASSURANCES

ATTENDU QUE nous devons renouveler notre contrat d'assurance du bâtiment ;

ATTENDU QUE Univesta Assurances et services financiers inc., en partenariat avec la Mutuelle des municipalités du Québec, renouvelle le contrat d'assurance du bâtiment du CSCB avec le Groupe Ultima inc du 15 juin 2019 au 15 juin 2020, au montant de 38 731,68 \$ taxes et frais de financement inclus ;

ATTENDU QUE ce montant sera payé en 12 versements égaux de 3 227,64 \$, payable le 15^{ième} jour de chaque mois ;

Il est proposé par : Stephen Subranni

Appuyé par : Denis Gamelin

Et résolu :

QUE les membres de la Régie inter municipale du CSCB acceptent le renouvellement du contrat d'assurance du bâtiment avec le Groupe Ultima inc. au montant de **38 731,68 \$** taxes et frais de financement inclus.

QUE ce montant sera payé en 12 versements égaux de **3 227,64 \$**, payable le 15^{ième} jour de chaque mois.

Adoptée à l'unanimité des membres

061-05-2019 6.2 TARIF DES CASIERS 2019-2020

ATTENDU QUE nous devons réviser le tarif des casiers en vigueur pour la saison 2019-2020;

ATTENDU QUE ces tarifs deviendront effectifs à compter de septembre 2019.

Il est proposé par : Stephen Subranni

Appuyé par : Daniel Rocheleau

Et résolu :

QUE les membres de la Régie Intermunicipale du CSCB acceptent d'augmenter le tarif des casiers à la somme de 200.00 \$ plus taxes pour la saison 2019-2020.

Adoptée à l'unanimité des membres

7. VARIA

062-05-2019 7.1 PROGRAMME HORIZON

ATTENDU QU'il existe le programme *Nouveaux Horizons* d'Emploi et Développement social Canada permettant d'obtenir un financement pour des projets communautaires pour les aînés ;

ATTENDU QUE la Régie aimerait rendre plus accessible la piscine et le gymnase du CSCB pour les personnes âgées et handicapées et entreprendre des travaux à cet effet ;

Il est proposé par : Nicole Bernèche

Appuyé par : Denis Gamelin

Et résolu :

QUE les membres de la Régie Intermunicipale du CSCB acceptent qu'une demande de financement soit présentée dans le cadre du programme *Nouveaux Horizons*.

QUE Maxine Fournier soit autorisée à effectuer toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des membres

8. CORRESPONDANCES

9. PÉRIODE DES QUESTIONS

063-05-2019 10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : Daniel Rocheleau

Appuyé par : Nicole Bernèche

Et résolu :

QUE la séance ordinaire de ce 23 mai 2019, soit et est levée à compter de 20h30.

Adoptée à l'unanimité des membres

Mario Frigon, président et maire de Saint-Gabriel-de-Brandon

Michel St-Laurent, Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la Régie inter municipale du CSCB